Sous la nuit brune La poésie maniériste et baroque en France au XVIIe siècle Anthologie Poètes Articles Bibliographie Liens

Le baroque

Bibliographie | Sources

Comment définir le baroque? Certains ont contesté la pertinence de la notion elle-même, trop extensible. Nous pensons pourtant qu'elle est utile historiquement, même si elle est rebelle à toute réduction. Le baroque a été un mouvement protéiforme relevant à la fois de l'art, de la littérature, d'une vision du monde et d'une compréhension de l'homme. Ce mouvement a essaimé dans toute l'Europe, durant près de cent cinquante ans, avec des variations régionales importantes; il s'est répandu sur d'autres continents, notamment en Amérique du Sud, par les missions. On peut l'approcher à travers deux aspects caractéristiques: l'exaltation du mouvement et le jeu des apparences.

L'ange aux ailes déployées, qu'une pointe de pied à peine tient au sol; l'eau qui fuse en jets, s'évase en corolles, s'écoule invisible et bruissante; la façade d'une église qui se creuse et s'enfle, la pierre imitant la vague... Autant de figures dynamiques que l'art baroque a aimées. Elles ont leurs équivalents dans le goût des contrastes, des surprises, des élévations et des chutes, qui peuvent composer un art du langage. Mais aussi dans ces mouvements du coeur que sont les émotions, les passions; l'inconstance est un thème baroque: qu'on pense à Don Juan dans les versions XVIIe siècle du personnage. - Et quant aux apparences, le théâtre est pour l'esprit baroque une ressource inépuisable: le monde est un théâtre sur lequel les hommes jouent; le trompe-l'oeil règne, les décors apportent l'illusion, la vie est un songe; chacun porte un masque, et les travestissements de tous ne sont interrompus que par la mort, grande maîtresse et seule vérité, obsession de l'époque baroque.

Il y a un baroque littéraire européen, particulièrement vivace dans l'Espagne du Siècle d'or, mais présent aussi dans la France du XVIIe siècle. On peut y rattacher le roman pastoral (*L'Astrée*, 1607-1627, d'Honoré d'Urfé) et ces romans héroïques qu'on appelle les "grands romans", que le public appréciait beaucoup (*Clélie, histoire romaine*, 1654-1660, de MIle de Scudéry). Mais c'est surtout le théâtre et la poésie qui furent les genres propices au baroque. Le théâtre du premier XVIIe siècle donne des pièces admirables: Rotrou (*Le Véritable Saint-Genest*, 1645), Tristan l'Hermite (*La Marianne*, 1636), le jeune Corneille (Médée, 1635, *L'Illusion comique*, 1636) - et l'on peut soutenir qu'il y a du baroque dans Racine, au-delà de la question des trop fameuses règles. La poésie française des années 1580-1630 compte de nombreux poètes qui se rattachent au baroque (on parle parfois de maniérisme). Jean Rousset et Jean Serroy ont pu tous deux proposer des anthologies différentes de la poésie baroque française, remplies de textes remarquables.



Le Bernin (Gian Lorenzo Bernini),

Sainte Thérèse en extase, 1647-1652.

Santa Maria della Vittoria, Rome.



Bibliographie

- Dubois, Claude-Gilbert, Le Baroque en Europe et en France, Paris, PUF, 1995.
- Rousset, Jean, La Littérature de l'âge baroque en France. Circé et le paon, Paris, José Corti, 1953.
- Souiller, Dider, La Littérature baroque en Europe, Paris, PUF, 1988.



Sources

- Tristan l'Hermite, "La Marianne" [1636], in *Théâtre du XVIIe siècle*, t. II, éd. par Jacques Scherer et Jacques Truchet, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1986, p. 261-329.
- Rousset, Jean, Anthologie de la poésie baroque française, Paris, José Corti, 2 vol., 1988 [1961].



TristanLHermite.pdf (53 Kb)



Poesie baroque.pdf (64 Kb)

Saint-Amant - Plainte sur la mort de Sylvie

- Ruisseau qui cours aprés toy-mesme,
- Et qui te fuis toy mesme aussi,
- Arreste un peu ton onde icy,
- Pour escouter mon dueil extresme;
- Puis quand tu l'auras sceu, va t'en dire à la Mer
- Qu'elle n'a rien de plus amer.
- Raconte-luy comme Sylvie,
- Qui seule gouvernoit mon Sort,
- A receu le coup de la mort
- Au plus bel âge de la vie;
- Et que cet accident triomphe en mesme jour
- De toutes les forces d'Amour.
- Las! je n'en puis dire autre chose,
- Mes souspirs trenchent mon discours:
- Adieu Ruisseau, repren ton cours,
- Qui non plus que moy ne repose,
- Que si par mes regrets j'ay bien pû t'arrester,
- Voila des pleurs pour te haster.

Les oeuvres du sieur de Saint-Amant : reveuës, corrigées, et de beaucoup augmentées en cette dernière édition, 1661, p.98.

Honoré d'Urfé - Stances [d'Hylas], de son humeur inconstante.

- Je le confesse bien, Phillis est assez belle,
- Pour brusler qui le veut:
- Mais que pour tout cela je ne sois que pour elle,
- Certes il ne se peut.
- Lors qu'elle me surprit, mon humeur en fut cause,
- Et non pas sa beauté:
- Ores qu'elle me perd, ce n'est pour autre chose
- Que par ma volonté.
- J'honore sa vertu, j'estime son merite,
- Et tout ce qu'elle fait:
- Mais veut-elle sçavoir d'où vient que je la quitte ?
- C'est parce qu'il me plait.
- Chacun doit preferer, au moins s'il est bien sage,
- Son propre bien à tous:
- Je vous ayme, il est vray, je m'ayme davantage:
- Si faites-vous bien vous.
- Bergers si dans vos coeurs ne regnoit la feintise,
- Vous en diriez autant:

- Mais j'ayme beaucoup mieux conserver ma franchise,
- Et me dire inconstant.
- Qu'elle n'acuse donc sa beauté d'impuissance,
- Ny moy d'estre leger:
- Je change, il est certain: mais c'est grande prudence
- De sçavoir bien changer.
- Pour estre sage aussi qu'elle en fasse de mesme,
- Esgale en soit la loy:
- Que s'il faut par destin que la pouvrete m'ayme,
- Qu'elle m'ayme sans moy.

L'Astrée de messire Honoré d'Urfé, Troisieme partie, Livre premier. À Paris : chez A. de Sommaville, 1633 (-1632), p.45-46.

Saint-Amant - Imprécation

- Si jamais j'entre dans Evreux,
- Puissay-je devenir fievreux,
- Puissay-je devenir grenoüille,
- Puissay-je devenir quenoüille,
- Que le vin me soit interdit,
- Que nul ne me fasse credit,
- Que la tigne avec la pelade
- Si [se] jette dessus ma Salade,
- Que je serve de Jacquemart,
- Qu'on me couppe le bracquemart :
- Bref que cent cloux gros d'apostume
- Noirs & gluans comme bitume
- M'environnent le fondement,
- Si j'y songe tant seulement.
- Qu'à jamais la guerre civile
- Trouble cette maudite ville,
- Que Phebus qui fait tant le beau
- N'y porte jamais son flambeau,
- Qu'il y pleuve des halebardes,
- Que tout ce que jadis nos Bardes
- Ont prophetisé de malheurs,
- D'ennuis, d'outrages, de douleurs,
- De poison, de meurtre, d'inceste,
- De feu, de famine & de peste,
- S'y puisse bien tost accomplir,
- Et tout son domaine en remplir.
- Voilà ce qu'une ire équitable
- Fit prononcer estant à table,
- De haine ardemment excité,
- Contre cette infame Cité,
- Au plus benin de tous les hommes
- Qui boivent au temps où nous sommes,

- O bon Yvrongne! ô cher Faret
- Qu'avec raison tu la mesprises!
- On y void plus de trente Eglises,
- Et pas un pauvre Cabaret.

Les oeuvres du sieur de Saint-Amant : reveuës, corrigées, et de beaucoup augmentées en cette dernière édition, 1661, pp. 178-179.